

Edito



Le 15 mars dernier, vous m'avez une nouvelle fois accordé votre confiance pour un second mandat à la tête de la commune de Chambon. Je tiens à vous remercier sincèrement pour ce soutien qui m'honore et m'engage.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi avec humilité, que je poursuis cette mission au service de notre commune et de ses habitants.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du travail engagé ces dernières années, avec la volonté de poursuivre les projets en cours, d'en développer de nouveaux et de continuer à faire vivre notre commune dans un esprit de proximité, d'écoute et de convivialité.

Je souhaite également adresser la bienvenue aux nouveaux élus qui ont rejoint l'équipe municipale. Je suis heureuse de pouvoir compter sur leur engagement, leurs idées et leur motivation pour accompagner les projets à venir.

Ce mandat qui débute est une nouvelle étape, que j'aborde avec confiance, entourée d'une équipe engagée et déterminée à poursuivre le travail au service de Chambon et de ses habitants.

Votre Maire, Angélique Peintre

Activités imminentes



restaurer sur place, BBQ et 17 Patates. L'association Chamb'outout vous proposera de quoi vous rafraîchir.

Cette journée sera également l'occasion de partager un moment privilégié avec les résidents de l'ADEI, personnes en situation de handicap, qui organiseront leur propre fête de l'été dans la journée. Ce temps commun permettra de renforcer les liens et de vivre ensemble un moment de convivialité et d'inclusion.

Fête de la musique

La municipalité de Chambon vous donne rendez-vous le 20 juin pour célébrer ensemble la Fête de la musique. Ces festivités se dérouleront à Marlonges, sur le site de l'ADEI à partir de 17h30.

Cette manifestation sera placée sous le signe du partage, de la convivialité et bien sûr de la musique.

Au programme : 17h30 groupe Insomniak (pop rock) - 18h30 groupe C-MAJ (pop rock) - 20h00 nouvelle prestation du groupe Insomniak - de 22h00 à 1h00 du matin EPSoundSystem (DJ) - 23h00 feu d'artifice.

Deux food-trucks seront présents pour vous permettre de vous



Remerciements

Au moment d'entamer ce nouveau mandat, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale qui m'a accompagnée durant ces dernières années. Être maire est une responsabilité importante, mais c'est avant tout une aventure humaine faite de travail, d'engagement, de moments parfois difficiles, mais aussi de nombreux instants de partage, de solidarité et de rires.

Nous avons formé une équipe soudée, investie, animée par la volonté commune de faire avancer notre commune dans l'intérêt de tous.

Je tiens à remercier chaleureusement ceux qui poursuivent aujourd'hui cette aventure à mes côtés : Pascal, Marie, Philippe, Pauline et Frédéric.

Mais aussi les élus qui ont choisi de ne pas poursuivre ce mandat, mais qui ont largement contribué à l'unité et à la dynamique de notre équipe.

Merci à Yvonne, qui nous a régales de ses délicieux gâteaux et a su apporter une touche gourmande à nos réunions. Merci à André, toujours prêt à rendre service et à partager des moments de convivialité. Merci à Aurélie et Sandrine, binôme inséparable, qui nous ont souvent fait rire grâce à leur belle complicité et leur répartie, et qui poursuivent aujourd'hui leur engagement pour la commune à travers l'association Chamb'outout. Merci à Séverine, pour ses remarques pertinentes et efficaces, notamment sur les aspects juridiques et RH, qui ont été d'une aide précieuse dans nos réflexions et dans la gestion des ressources humaines. Merci à Michaël, pour sa sérénité à toute épreuve, le suivi des bâtiments communaux et son rôle de spécialiste de notre chaufferie à granulés.

Enfin, merci à Jean-Jacques, adjoint à la voirie. Présent quotidiennement sur nos routes comme à la mairie, toujours accompagné de Ouka, sa fidèle épagneul, qui savait trouver les maillons faibles (élus comme agents) pour obtenir madeines ou gâteaux....

À tous, merci pour votre investissement, votre soutien, votre bonne humeur, les moments de travail mais aussi les moments de détente. Après avoir formé une belle équipe, soudée et engagée au service de Chambon, nous gardons tous ce lien d'amitié et le souvenir d'une partie de ping-pong mémorable !

Dans le rétro...

Inauguration de la bibliothèque "Mille et Une Feuilles"

Le 28 février 2026, plus de 70 personnes ont participé à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque "Mille et Une Feuilles".

Les visiteurs ont pu découvrir des locaux rénovés et du mobilier neuf, offrant un espace plus agréable et fonctionnel pour tous. La bibliothèque propose un coin adultes et un espace dédié aux enfants, permettant à chacun de trouver facilement des ouvrages adaptés.

Parmi les nouveautés, le bac à mangas rencontre déjà un grand succès auprès des lecteurs.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles de la bibliothèque pour leur aide précieuse lors de l'installation du mobilier et du transfert des livres. Merci également aux agents communaux pour leur implication, ainsi qu'à Guy ROI qui a réalisé un arbre décoratif venant embellir cet espace de lecture.

La bibliothèque de Chambon fait partie du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Aunis Sud. À ce titre, elle offre aux habitants un accès à un large choix d'ouvrages : romans, documentaires, livres jeunesse, bandes dessinées et bien plus encore.

Grâce à ce réseau, il est possible de réserver facilement des livres, soit directement sur place auprès des bénévoles, soit en ligne via le portail dédié. Ce service permet de consulter le catalogue complet et de faire venir à Chambon des ouvrages disponibles dans les autres bibliothèques du territoire.

Pour découvrir l'ensemble des collections et effectuer vos réservations, rendez-vous sur le site : <https://bibliotheques-aunis-sud.c3rb.org>

Les bénévoles vous accueillent le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Pour tout renseignement : 06 84 01 29 10.

Élections municipales du 15 mars 2026

Les élections municipales se sont déroulées à Chambon le 15 mars 2026.

Une seule liste était candidate pour ce scrutin : la liste "CONTINUER ENSEMBLE POUR CHAMBON", conduite par Angélique PEINTRE.

À cette occasion, 482 Chambonnais se sont rendus aux urnes pour accomplir leur geste citoyen et participer à la vie démocratique de la commune.

Avec 388 voix "pour", la liste "CONTINUER ENSEMBLE POUR CHAMBON" a été élue dès le premier tour (40 bulletins nuls ou blancs).

La nouvelle équipe municipale remercie les électeurs pour leur participation et leur confiance.



Vote du budget communal 2026

Lors de la séance du Conseil municipal du mercredi 11 mars 2026, les élus ont adopté à l'unanimité le budget communal pour l'année 2026. Ce budget a été élaboré avec le souci de préparer les projets à venir tout en garantissant le bon fonctionnement des services communaux.

Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 813 310,25 € en dépenses comme en recettes. Elle permet de couvrir les charges nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune : frais de personnel, consommables et fournitures, fluides (électricité, chauffage...) et entretien des équipements et services.

Investissement

La section d'investissement s'élève à 420 693,32 € et permettra de poursuivre plusieurs projets importants pour la commune, notamment la voirie, l'école, les bâtiments publics...

Ce budget traduit la volonté de continuer à améliorer les équipements et le cadre de vie des habitants, tout en maintenant une gestion rigoureuse des finances communales.

Lors de la même réunion, en intégrant les travaux à venir, le Conseil a décidé de procéder à une hausse de 0.5 % des taux d'imposition relatifs à la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties ainsi que sur les résidences secondaires. Cette hausse se veut être modérée afin de sauvegarder le pouvoir d'achat des Chambonnais.

Ce conseil municipal était également le dernier de la mandature 2020/2026, marquant la fin de six années d'engagement des élus au service de la commune.

Incivilités : appel au respect du bien commun

La municipalité constate avec regret la poursuite d'actes d'incivilités sur le territoire communal.

Récemment, une partie de la clôture de protection située le long de la voie ferrée a été arrachée, mettant en danger la sécurité des usagers. Par ailleurs, un miroir de sécurité a été endommagé à Chambon bourg, compromettant la visibilité à un carrefour et augmentant les risques d'accident. De plus, les arrosoirs du cimetière du Cher ont été dérobés.

Enfin, des comportements inadaptés ont été signalés sur la plaine de jeux, avec la présence de rodéos de motos, nuisibles tant pour la tranquillité des riverains que pour la sécurité des enfants et des familles.

Ces dégradations et ces agissements sont inacceptables. Ils portent atteinte au cadre de vie de tous et engendrent des coûts importants pour la collectivité. La municipalité en appelle à la responsabilité de chacun et rappelle que le respect des équipements publics et des règles de vie en commun est essentiel pour préserver la qualité de vie à Chambon. Tout comportement suspect ou dangereux peut être signalé à la gendarmerie.



L'actu...

Installation du nouveau Conseil municipal



Le nouveau conseil municipal de Chambon s'est installé le 20 mars dernier. Cette première réunion officielle a permis de procéder à l'élection du maire et des adjoints.

À l'unanimité, Madame Angélique PEINTRE a été élue maire de la commune de Chambon. Dans le même esprit de consensus, les adjoints ont également été élus à l'unanimité.

Ont ainsi été désignés :

- Pascal MAGINOT, 1^{er} adjoint, en charge des ressources humaines, de la communication, de la jeunesse et de la gestion des cimetières ;
- Marie POIRIER, 2^{ème} adjointe, en charge des affaires scolaires, des fêtes et des cérémonies ;
- Philippe PISSOT, 3^{ème} adjoint, en charge de la voirie, de la sécurité des bâtiments et des infrastructures ;
- Pauline ALAPHILIPPE, 4^{ème} adjointe, en charge des bâtiments publics.

À l'issue de ces élections, l'ensemble des 15 élus du conseil municipal s'est réparti au sein des différentes commissions communales, dont la composition est la suivante :

Commission Communication : pilotée par Pascal MAGINOT, avec Marie POIRIER, Cyrille GODI, Patrick RABIER et Mathieu TRAVEL.

Commission Voirie et sécurité des bâtiments et infrastructures : pilotée par Philippe PISSOT, avec Aurélie CHALOPIN, Cédric CORNET, Frédéric MOINEAU et Patrick RABIER.

Commission Bâtiments publics : pilotée par Pauline ALAPHILIPPE, avec Aurélie CHALOPIN, Cédric CORNET, Cyrille GODI, Alison JOGUET et Jordane LEDUC-BOUDON.

Commission Services publics : pilotée par Angélique PEINTRE, avec Nadège DONZÉ, Alison JOGUET, Philippe PISSOT et Émilie REGNIER.

Commission Affaires scolaires : pilotée par Marie POIRIER, avec Pauline ALAPHILIPPE, Alison JOGUET, Pascal MAGINOT, Jordane LEDUC-BOUDON, Émilie REGNIER et Mathieu TRAVEL.

Commission Animations et cérémonies : pilotée par Marie POIRIER, avec Pauline ALAPHILIPPE, Alison JOGUET, Jordane LEDUC-BOUDON, Pascal MAGINOT et Mathieu TRAVEL.

Commission Solidarité : pilotée par Angélique PEINTRE, avec Pauline ALAPHILIPPE, Nadège DONZÉ, Pascal MAGINOT et Frédéric MOINEAU.

Commission Grands projets et embellissement : pilotée par Angélique PEINTRE, avec Pauline ALAPHILIPPE, Aurélie CHALOPIN, Alison JOGUET, Jordane LEDUC-BOUDON, Pascal MAGINOT, Frédéric MOINEAU, Philippe PISSOT, Mathieu TRAVEL et Patrick RABIER.

Commission Jeunesse : pilotée par Pascal MAGINOT, avec Cyrille GODI, Marie POIRIER et Émilie REGNIER.

Le Maire préside l'ensemble des commissions.

Cette installation marque le début d'un nouveau mandat placé sous le signe de l'engagement au service des habitants de Chambon.

Angélique PEINTRE élue 3^{ème} vice-présidente de la Communauté de Communes Aunis Sud



Lors de l'installation du conseil communautaire, qui s'est tenue le 14 avril, Angélique PEINTRE, maire de Chambon, a été élue 3^{ème} vice-présidente.

Cette élection vient saluer son engagement au service du territoire et la confiance que lui accordent les élus communautaires. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle sera en charge du développement des

dynamiques sociales, un domaine essentiel pour renforcer la cohésion, accompagner les habitants et soutenir les initiatives locales.

À travers cette responsabilité, Angélique PEINTRE participera activement à la mise en œuvre de projets structurants en matière de solidarité, d'action sociale et de qualité de vie sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La municipalité de Chambon se réjouit de cette nomination, qui témoigne du dynamisme et de l'implication de ses élus au-delà de la commune.

Point RH

À la suite d'un accident de travail, notre agent Pascal est en arrêt depuis plusieurs mois. Afin d'assurer la continuité du service, la commune fait appel à un vacataire pour le remplacer temporairement. La mission de celui-ci est arrivée à son terme fin avril et n'est pas reconduite, ce dernier ayant accepté une autre mission plus proche de son domicile.

Dans ce contexte, la municipalité a engagé une nouvelle procédure de recrutement afin de pourvoir ce poste dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuels retards qui pourraient être constatés dans l'entretien des hameaux durant cette période de transition.

Par ailleurs, la commune accueille également des personnes en Travaux d'Intérêt Général (TIG), qui viennent en appui des équipes communales pour certaines missions.



Publié le 13/05/2026 16:55 (Europe/Paris)

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1962

https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/75202

École maternelle de Chambon : un chantier qui prend vie

Les travaux de l'école maternelle avancent à grands pas et nous sommes heureux de partager avec vous un point d'étape sur l'avancement de ce beau projet pour notre commune.

Aujourd'hui, les premières salles prennent vie et révèlent déjà toute l'attention portée au bien-être des enfants. La salle de classe est désormais finalisée et meublée. Lumineuse, fonctionnelle et chaleureuse, elle offrira aux élèves un cadre d'apprentissage confortable et adapté à leurs besoins.

Le dortoir, quant à lui, invite déjà au rêve et à la douceur. Décoré sur le thème du Petit Prince, il transporte les enfants dans un univers poétique, avec des moutons dans une prairie et des illustrations pleines de tendresse, propices au repos et à l'imaginaire.

Les sanitaires ont également fait l'objet d'un soin particulier. Sur le thème d'une prairie animée, les murs sont décorés d'animaux, de papillons et de coccinelles, créant un environnement à la fois ludique et rassurant pour les plus petits. Les toilettes, séparées par de petites cloisons, sont fermées par des portes en forme de pommes, pour offrir à la fois intimité et autonomie aux enfants.

Aussi, une structure multi-activités a été installée dans la cour de l'école permettant aux élèves de développer leur motricité tout en s'amusant. Elle peut accueillir plusieurs enfants simultanément, favorisant ainsi les jeux collectifs et la sociabilisation.

Dans la continuité de ces aménagements, la prochaine étape concernera la salle annexe, qui sera entièrement repensée pour devenir la future salle de motricité des maternelles, ainsi qu'un espace dédié à l'accueil périscolaire, géré par PAPJ.

Une nouvelle fois, la créativité sera mise à l'honneur ! L'équipe municipale, accompagnée des différents partenaires, s'investira dans la création des décors et de l'aménagement de cet espace, afin d'offrir aux enfants un lieu chaleureux, stimulant et adapté à leurs besoins.

Rappelons-nous, que ce chantier est avant tout une aventure collective. Nous tenons à souligner qu'une grande partie de ces réalisations a été rendue possible grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Leur temps, leur énergie, leur savoir-faire et leur enthousiasme ont permis de faire avancer les travaux dans un esprit de solidarité et d'engagement pour l'avenir de nos enfants.

La municipalité tient à leur adresser ses plus chaleureux remerciements. Leur contribution est précieuse et témoigne, une fois de plus, de la vitalité et de la générosité qui animent notre commune.



A venir...

Travaux à l'église de Chambon Bourg

Dans les prochaines semaines, des travaux importants vont être engagés sur l'église de Chambon Bourg.

La toiture fera l'objet d'un remplacement complet afin d'assurer la pérennité du bâtiment et de prévenir tout risque d'infiltration. Par ailleurs, la cloche sera également remise en état, permettant de préserver ce patrimoine emblématique de la commune.

Ces interventions s'inscrivent dans la volonté de la municipalité d'entretenir et de valoriser le patrimoine communal, au bénéfice de tous les habitants.

Repas des aînés

La commission "Animations et cérémonies" lance une réflexion pour les aînés

La nouvelle commission municipale "Animations et cérémonies" a tenu sa première réunion. Ce premier échange a notamment été l'occasion de faire le point sur les actions proposées aux aînés de la commune en fin d'année.

Traditionnellement, les aînés sont invités à participer à un moment convivial autour d'un repas offert par la commune. Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas y participer, il est également possible de bénéficier d'un panier garni. Ce dispositif, mis en place dans les années suivant la période du COVID, visait à s'adapter aux attentes et aux situations de chacun.

Aujourd'hui, la commission constate une baisse progressive du nombre de participants au repas, ainsi que des difficultés à proposer une animation qui convienne au plus grand nombre. Face à cela, la commission a décidé de lancer un sondage pour recueillir les avis des aînés et faire évoluer le dispositif.

auprès des aînés de la commune afin de recueillir leur préférence : maintien du repas de fin d'année ou attribution d'un panier garni. Les résultats de cette consultation permettront à la commission de prendre une décision adaptée aux attentes des aînés dans les prochaines semaines.

Accueil périscolaire : la commune de Chambon fait confiance à PAPJ



La commune de Chambon a fait le choix de confier l'accueil périscolaire des élèves à l'association PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes). Mais qui est cette association et quel est son rôle ?

PAPJ est une association locale, créée en 1998, qui œuvre depuis de nombreuses années dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire de la Plaine d'Aunis. Son objectif est d'accompagner les enfants et les jeunes en leur proposant des temps d'accueil éducatifs de qualité, en complément de l'école et en lien avec les familles.

Concrètement, PAPJ organise les temps d'accueil périscolaires, c'est-à-dire avant et après la classe.

PAPJ travaille en étroite collaboration avec les communes, les écoles et les familles afin d'assurer une continuité éducative entre les différents temps de la journée de l'enfant. Elle est aujourd'hui présente dans plusieurs communes du territoire, avec une expérience reconnue.

En confiant ce service à PAPJ, la commune de Chambon fait le choix d'un partenaire local, expérimenté et engagé, afin d'offrir aux enfants un accueil de qualité, à la fois sécurisé et enrichissant.

Plus d'information : <https://www.papj.fr/>



Vie locale et associative

Attribution de subventions par le conseil municipal

Lors de sa réunion du 22 avril, le conseil municipal a procédé à l'attribution de deux subventions en soutien au tissu associatif local.

Une première aide a été accordée à l'association Dog'trotters, pour un montant de 500 €, afin d'accompagner ses actions et activités.

Une seconde subvention de 412 € a été attribuée au Club des Aînés de Chambon pour ses activités destinées aux seniors de la commune.

Par ces décisions, la municipalité réaffirme son soutien aux associations qui participent activement à la dynamique et à la qualité de vie locale.



La nouvelle association CHAMB'OUTTOUT est lancée

La nouvelle association CHAMB'OUTTOUT est officiellement lancée.

Vous étiez près de 50 Chambonnais et Chambonnaises à participer à la première réunion publique : un grand merci pour votre présence et votre enthousiasme.

Le conseil d'administration est composé de : Aurélie Rouffignac, Sandrine Frère, Pauline Alaphilippe, Vincent Amiot, Joeline Renault, Sandrine Certeaux, Sylvie Lachal, Laurence Rabier et Nanou Rollin. Première réussite pour l'association avec l'organisation de la chasse aux œufs au Ramigeau : 83 petits et grands gourmands ont répondu présents et sont repartis avec leur sachet d'œufs en chocolat. Le lapin de Pâques était même de la partie ! Pour cette première manifestation, le soleil était au rendez-vous... tout comme vos sourires. L'association se réjouit déjà de vous retrouver pour de prochaines aventures.

Prochaines manifestations :

- Dimanche 30 août : vide-grenier
- Samedi 12 septembre : marche gourmande
- Samedi 31 octobre : Halloween
- Jeudi 31 décembre : réveillon

Vous pouvez suivre l'association sur sa page Facebook ou la contacter par mail : chambouttout17290@gmail.com



Réunion des associations chambonnaises

Jeudi 23 avril, à la demande de la municipalité, l'ensemble des représentants des associations chambonnaises a été invité à se réunir.

Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs points importants pour la vie associative de la commune. Tout d'abord, une redistribution des locaux a été étudiée, afin d'intégrer au mieux deux nouvelles associations récemment créées.

Un point a également été réalisé sur le calendrier des manifestations, dans un souci de coordination et de bonne organisation des événements à venir. Enfin, les échanges ont porté sur la communication, avec l'objectif de renforcer la visibilité des actions menées par les associations et d'améliorer l'information auprès des habitants.

À cette occasion, la municipalité a également informé les associations de la mise en place de boîtes aux lettres individuelles pour chacune d'entre elles, installées à proximité de la boîte aux lettres de La Poste, afin de faciliter la réception et la gestion du courrier.

Un témoignage du dynamisme et de l'engagement des associations chambonnaises.

https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/75202

APE des 4 Tilleuls



Création d'une association de parents d'élèves Dans la perspective de la sortie de l'école du RPI, une association de parents d'élèves s'est constituée. Elle est dénommée "APE école des 4 Tilleuls"

Cette structure a pour vocation de représenter les familles, de favoriser le dialogue avec les équipes éducatives et la municipalité et de contribuer à la vie de l'école à travers diverses actions et projets.

Elle est composée de Cyrielle Annonier, présidente de l'association, Anne-Sophie Prevot secrétaire, Alison Juillart trésorière et Laëtitia Perrot vice-trésorière.

Pour rappel, l'école accueillera environ 70 enfants, de la petite section de maternelle au CM2.

La municipalité se réjouit de cette initiative qui participera pleinement à la dynamique de l'école et au renforcement du lien entre les familles et la communauté éducative.

Dog Trotters

Chez les DOG TROTTERS, il y a du nouveau : une section running voit le jour ! L'idée ? Permettre à chacun de chausser les baskets et de rejoindre la meute, même sans chien au bout de la ligne de trait. Elle est idéale pour les runneurs en herbe qui rêvent de se lancer dans le canicross mais qui doivent d'abord apprendre à courir. Elle permet aussi aux blessés de continuer à partager les sorties, à ceux dont le chien doit encore grandir, de patienter... ou tout simplement de courir avec les "cani potos".

Côté compétition - Toujours plus nombreux sur les lignes de départ, les coureurs des DOG TROTTERS avancent ensemble avec la même énergie : se dépasser, partager et surtout garder l'esprit de meute qui fait la force du club.

Pour les rejoindre ou tout simplement suivre leurs aventures, leurs entraînements et leurs prochaines courses, il suffit de rejoindre les DOG TROTTERS sur leurs réseaux sociaux.



Foyer Culturel Chambonnais



Dimanche 31 mai, le foyer vous propose un parcours touristique à énigmes.

Il s'agit d'un jeu de piste accessible à tous. Deux parties : une en voiture, l'autre pédestre.

De la joie, de la bonne humeur et un peu de perspicacité. Prévoir son pique-nique. Départs de 8h45 à 9h15.

Le dimanche 14 juin sortie vélo.

Circuit d'environ 20 kilomètres, facile, accessible pour les enfants. Prévoir son pique nique.



Mise en test de la ferme éolienne de Chambon-Puyravault

La ferme éolienne a entamé sa phase de test. Une étape qui pourrait réserver quelques surprises sur vos écrans ! En effet, la mise en service d'un parc éolien peut parfois générer des perturbations dans la réception de la télévision pour les habitations situées à proximité.

Il est donc possible que certains foyers de la commune rencontrent temporairement : une image brouillée, des coupures de signal...

Que faire en cas de problème ?

Si vous constatez des anomalies, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie afin de les signaler. Ces informations seront ensuite transmises au gestionnaire du parc éolien. Les coûts des interventions seront pris en charge par EdF Renouvelables France si les perturbations sont bien liées aux éoliennes. En revanche, si les perturbations ne sont pas dues au parc éolien (antenne défectueuse, orientation, installation existante, etc...), l'intervention restera à la charge du riverain.

Enfin, nous rappelons que le fournisseur propose aux habitants dont la vue est gênée par les éoliennes de leur remettre gracieusement des haies à planter.



Lutte contre le frelon asiatique

FRELON ASIATIQUE : AGISSONS AU PRINTEMPS !

Présent sur notre territoire, le **frelon asiatique** menace les **abeilles** et la **biodiversité**.

Au printemps, les **reines fondatrices** sortent d'hibernation pour créer un nid.

➔ C'est de février à mai qu'il faut agir pour **piéger les reines** avant la création des colonies.

FABRIQUER UN PIÈGE SIMPLE

Matériel :

- Bouteille plastique
- Cutter ou ciseaux
- Ficelle pour suspendre

Étapes :

1 Coupez le haut

2 Retournez et emboîtez.

3 Fixez et suspendez



- Appât conseillé :
- 1/3 bière brune
 - 1/3 vin blanc
 - 1/3 sirop ou sucre

Piège à frelons asiatiques

À RETENIR :

- Contrôlez et videz les pièges régulièrement.
- Retirez les pièges après le printemps.
- Signalez tout nid à la mairie.



Mairie :

Lundi et vendredi : 8h45/12h
Mercredi et jeudi : 8h45/12h et 14h/18h30
Fermée le mardi



AGENDA

- 20 mai : réunion du Conseil municipal
- 28 mai : inauguration du parc éolien
- 31 mai : parcours touristique à énigmes organisé par le FCC
- 5 juin : réunion du Conseil municipal
- 13 juin : rando conférence sur le thème des haies et de l'agriculture organisée par Bon Champ, Bonne Haie
- 20 juin : fête de la musique
- 24 juin : réunion du Conseil municipal



Aménagements à l'arboretum et à la pointe de Couril

À la demande de Bon Champ, Bonne Haie, la municipalité va procéder à de nouveaux aménagements au sein de la commune. Une table et deux bancs seront prochainement installés à l'arboretum ainsi qu'à la pointe de Couril, afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs des espaces de pause et de convivialité au cœur de ces sites naturels. Une seconde table sera également installée sur la plaine de jeux. Ces équipements contribueront à valoriser ces lieux et à encourager leur fréquentation, dans un cadre propice à la détente et à la découverte de l'environnement.

Les beaux jours arrivent : rappel !



INTERDICTION DES BRÛLOTS



Le brûlage des déchets verts est **INTERDIT** toute l'année, même en petite quantité.

Au-delà des petites quantités traitées au voisinage, cette pratique est punissable et peut être sanctionnée par une amende pouvant aller jusqu'à 630 €.

RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL ET CODE DE L'ENVIRONNEMENT

HORAIRES DE TONTE ET DE TRAVAUX BRUYANTS

Pour le bien-être de tous, respectons les horaires autorisés :



- Du lundi au samedi : de 8h30 à 19h30



- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

TONTE, DÉBROUSSAILLAGE, TAILLE DE HAIES, UTILISATION D'OUTILS BRUYANTS...

VOS DÉCHETS VERTS ONT DE LA RESSOURCE !



Paillez vos massifs avec vos tailles et tontes.



Compostez vos déchets organiques.



Déposez vos déchets verts en déchèterie.

MOINS DE DÉCHETS, PLUS DE NATURE !



Le respect de ces règles favorise le bien vivre ensemble et préserve notre environnement.

LES BONS RÉFLEXES DE BON VOISINAGE



Prévenez vos voisins en cas de travaux importants.



Entretenez vos haies et plantations en limite de propriété.



Veillez à ce que vos animaux de compagnie ne gênent pas le voisinage (abolements, déjections...).

Le respect commence par de petits gestes !



ENSEMBLE, FAISONS DE CHAMBON UNE COMMUNE AGRÉABLE À VIVRE !



La Poste :

Lundi et vendredi 8h45/12h • Mercredi et jeudi 8h45/12h et 14h/18h30 • Fermée le mardi

LA POSTE



Bibliothèque :

Mercredi 16h30 à 18h30
Samedi 10h à 12h • Tél. 06 84 01 29 10